

LA DÉP, ON PREND ÇA AU SÉRIEUX!

PARLONS PRÉVENTION !

Comme vous le savez probablement déjà, en peu de temps au courant des dernières semaines, le nombre de troupeaux porcins déclarés positifs à la diarrhée épidémique porcine (DÉP) au Québec a rapidement augmenté : passant d'un seul cas jusqu'au début novembre 2014 à 12 cas en date du 5 février 2015 (tous dans la région de la Montérégie).

Les Éleveurs de porcs de la Beauce vous invitent à ne pas prendre cette situation à la légère et de tout faire sur vos sites d'exploitation pour prévenir la contamination de votre troupeau. Vous pouvez faire la différence en restant vigilants et en conservant des normes de biosécurité rigoureuses, d'autant plus qu'en cette saison hivernale, le temps froid favorise la propagation du virus sur de courtes comme sur de longues distances.

En dehors de votre site d'exploitation, vous n'avez pas de contrôle, mais chez vous et sur ceux qui viennent chez vous, vous en avez! Soyez à l'affut et rehaussez vos mesures de prévention!

RISQUES DE CONTAMINATION À LA FERME

Le virus peut se propager par les fèces d'animaux infectés, il peut donc être transmis :

- Lors du processus d'expédition :
 - des truies de réforme (camions contaminés);
 - des porcs d'abattage (camions contaminés);
 - de porcelets de tous âges.
- Par les visiteurs (vêtements et chaussures contaminés).
- Par le matériel ayant servi pendant le transport (pelles, panneaux, fouets, gants, etc.) ou dans une ferme contaminée.
- Par les porcs vivants contaminés



COMMENT DÉTECTER LA MALADIE ?

Voici les signes cliniques suggestifs de la maladie :

Porcelets sous la mère (non sevrés) : diarrhée abondante accompagnée de vomissements chez la majorité. Mortalité variant de 50 à 100 %.

Porcelets en pouponnière ou porcs en engraissement : anorexie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité et quelques vomissements. Mortalité variant de 1 à 5 %.

Porcs adultes (truies et verrats) : anorexie et apathie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité et quelques vomissements. Mortalité de moins de 1 %.

COMMENT PRÉVENIR LA CONTAMINATION ?

1. Inspectez visuellement la propreté des remorques venant sur votre site;
2. Comme producteur, restez dans votre bâtiment lors du chargement;
3. Ne laissez pas entrer le conducteur dans votre bâtiment;
4. Lavez et désinfectez votre quai de chargement après utilisation;
5. Tenez un registre des transports (dates d'entrée/sortie, entreprise de transport, nom du conducteur, etc.)
6. Limitez le nombre de visiteurs, tenir un registre des visiteurs et rehausser les mesures de biosécurité pour l'entrée de visiteurs (entrée et sortie distincte, lavage de mains/gants, couvre-tout pour les vêtements et bottes fournies par la ferme);
7. Demandez un camion lavé, désinfecté et séché après chaque voyage et qui n'est pas allé à l'extérieur du Québec ou sur un site à risque;
8. S'il est impossible d'avoir un camion lavé, désinfecté et séché, pensez à la possibilité de transfert de camion à camion;
9. Si vous faites votre propre transport à l'abattoir, utilisez votre propre matériel pour la manipulation des porcs et le nettoyage du camion. Lavez, désinfectez et séchez votre camion à un endroit approprié avant le retour sur la ferme;
10. Évitez l'importation de porcs ou de porcelets des États-Unis ou de l'Ontario.



AGIR RAPIDEMENT !

En cas de signes cliniques suspects à la ferme, il est important de consulter immédiatement son vétérinaire traitant. Dans le cas où votre vétérinaire confirme la présence de la maladie, vous devez aussitôt aviser l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) par le biais de la ligne d'urgence des Éleveurs de porcs du Québec au 1 866 363-2433. Sachez qu'un plan d'action a été soigneusement élaboré pour vous permettre de contrôler la durée d'infection dans votre élevage et la propagation du virus, le cas échéant. Laissez-nous vous aider si le virus vous frappe!